Bonjour Madame, Monsieur

Je me permets de vous interpeller de par votre position de sénateur-trice ou député-e.

Le 23 décembre 2020, un projet d'arrêté royal concernant l'**enregistrement et le traitement de données relatives aux vaccinations contre le Covid-19** a été approuvé.   
  
Nos données de santé sont dorénavant enregistrées dans le cadre du traçage des contacts et de la vaccination, et ce **à des fins illimitées et totalement obscures**.

Je demande que les textes qui encadrent ces opérations soient retravaillés pour que les données ne puissent être utilisées **qu’aux finalités délimitées dans ces textes**, sans possibilité d’extension à d’autres finalités ni possibilité de communication de ces données à d’autres tiers et instances.

La possibilité pour le Comité de Sécurité de l’Information d’étendre l’utilisation de nos données au-delà de ce que prévoient les lois constitue un danger majeur et une violation de la Constitution, du RGPD et de toutes les conventions internationales protectrices de nos droits fondamentaux.

Pourriez-vous me renseigner sur votre position personnelle vis-à-vis de cette loi ainsi que la suite que vous-même ou votre parti compte donner à ce potentiel dérapage plus qu'interpellant pour notre démocratie

En vous remerciant,